

CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Territoriales)

La CLECT est une instance dont le rôle est de déterminer le coût annuel de chaque compétence transférée (des communes membres vers le Grand-Orly Seine Bièvre) depuis la création de l'Etablissement public territorial (EPT). Elle évalue ainsi le besoin de financement pour les compétences exercées par l'EPT en lieu et place des communes (appelé Fonds de Compensation des Charges Territoriales - FCCT), et peut se prononcer également sur d'éventuelles révisions des modalités d'évaluation des coûts.

Qui compose la CLECT ?

La CLECT est composée d'un représentant par commune, élu du conseil municipal (ou d'un élu remplaçant en cas d'absence du titulaire).

Téléchargez les différents documents relatifs à la CLECT.

CLECT 2019



CLECT 2018



CLECT 2017




CLECT 2016



Bâtiment Askia

11 avenue Henri
Farman
BP748
94 398 Orly
aérogare
Cedex

 01 78 18 22
22